



Info Emploi

Juin 2002

Volume 2, numéro 5

Progression des investissements dans plusieurs régions du Québec, en 2000-2002

Les investissements seraient en hausse dans plusieurs régions administratives du Québec, pour la période 2000-2002. C'est ce qu'indiquent les résultats publiés aujourd'hui par l'Institut de la statistique du Québec, lesquels s'appuient sur la dernière enquête des investissements privés et publics provinciaux de Statistique Canada.

Ainsi, pour la période 2000-2002, le taux de croissance des investissements de neuf régions serait supérieur à celui de l'ensemble du Québec (1,1 %). Ces régions sont principalement la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (27,1 %) et l'Outaouais (11,9 %). La croissance des investissements dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine serait davantage attribuable au secteur privé et, dans la région de l'Outaouais, elle serait due particulièrement au secteur public.

On constate cependant une diminution des investissements dans d'autres régions, telles que Saguenay-Lac-St-Jean (-14,2 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (-11,6 %). Ces régions subiraient le contrecoup d'un ralentissement des investissements du secteur privé à l'échelle provinciale (-2,5 %).

En ce qui a trait à la Mauricie, on note une progression de 4,9 % des investissements pour 2002, ce qui la place au 3^e rang pour le taux de croissance et ce, derrière la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la région de l'Outaouais.

Source : Institut de la statistique du Québec

Aide de 1 200 000 \$ à la création d'un organisme relié à l'hydrogène en Mauricie

Cette contribution, dont le versement s'étalera sur une période de trois ans, est le fruit d'une initiative conjointe des ministères de l'Industrie et du Commerce (MIC) et du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) qui contribuent chacun pour une somme de 600 000 \$. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) coordonne pour sa part les travaux gouvernementaux du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène (EQHH).

Le transfert des responsabilités du projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène (EQHH) à la société E-H2 inc., prévu au Plan de diversification industrielle de la Mauricie, constitue une occasion de donner une dimension nouvelle à l'action de l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) et d'en faire un instrument exceptionnel de diversification de l'économie de la Mauricie vers une filière industrielle de haut savoir.

L'objectif d'E-H2 inc. sera de favoriser l'émergence d'une filière industrielle de l'hydrogène dans son périmètre géographique, ainsi que sur l'ensemble du territoire québécois par son mandat relié au projet EQHH. E-H2 inc., une organisation autonome mise en place par l'Université du Québec à Trois-Rivières, permettra également à l'IRH de jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'une Vallée des technologies de l'énergie et de valoriser de façon structurée et pro-active ses technologies, ainsi que celles des autres organisations et entreprises du secteur.

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec

Progression de l'indice de l'offre de l'emploi

En juin, au Canada, l'indice de l'offre d'emploi (1996=100) a augmenté légèrement pour se fixer à 127,6 en hausse de 0,6 % comparativement au niveau observé en mai. Il s'agit du cinquième mois consécutif affichant une faible progression mensuelle à la suite de 15 mois de diminution. Au cours des cinq derniers mois, le revirement en ce qui a trait à l'indice a d'abord été observé dans les provinces de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. La plupart des autres provinces ont suivi la même tendance ces derniers mois.

Les plus importantes croissances mensuelles ont été enregistrées en Alberta (+2,1 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+2,0 %) et en Colombie-Britannique (+1,9 %), alors que cinq provinces sont demeurées pratiquement inchangées. Le Manitoba est la seule province qui a affiché une légère diminution (-0,4 %).

L'indice national a chuté de 16,8 % par rapport à juin 2001.

Au Québec, l'indice oscillait à 121,2 en juin 2002, comparativement à 120,7 en mai 2002 et à 143,0 en juin 2001.

Source : Le Quotidien de Statistique Canada

Plus du tiers des entreprises québécoises font du commerce électronique

Globalement, 36 % des entreprises québécoises de 5 employés et plus ont fait du commerce électronique en 2001, c'est-à-dire qu'elles ont reçu ou placé des commandes par voie électronique, que ce soit par l'entremise d'Internet ou de l'EDI sur réseaux propriétaires. L'adoption de ce nouveau mode d'affaires semble être aussi répandue au Québec qu'en Finlande et en Suède, des pays réputés pour leur rapide adoption des technologies de l'information et des communications (TIC). C'est ce que révèlent les données de l'*Enquête sur l'adoption du commerce électronique par les entreprises québécoises en 2001*.

Une importante proportion d'entreprises québécoises ont recours à Internet pour leurs achats, en 2001 : 44 % se servent du réseau pour rechercher de l'information sur les fournitures qu'elles doivent acheter, alors que 30 % ont commandé des produits ou services en ligne au cours de l'année. Une proportion environ deux fois moindre, soit 14 %, ont elles-mêmes reçu des commandes par Internet, que ce soit par l'entremise du courrier électronique, d'un site Web, d'une place d'affaires électroniques ou encore de l'EDI sur Internet. L'utilisation de l'EDI sur réseaux propriétaires s'avère beaucoup moins répandue qu'Internet pour les transactions électroniques; on estime qu'environ 2 % des entreprises québécoises de 5 employés ou plus ont eu recours à cette technologie pour placer ou recevoir des commandes en 2001.

L'utilisation d'Internet pour prendre des commandes devrait connaître une bonne progression en 2002, puisque 14 % des entreprises branchées qui n'offraient pas à leur clientèle de commander leurs produits et services en ligne avaient l'intention de le faire avant la fin de 2002. Une forte majorité d'entreprises, soit sept entreprises informatisées sur dix, estiment toutefois que la nature même de leurs produits et services ne se prête pas à la commande par voie électronique.

Par contre, les ventes réalisées par l'entremise de commandes reçues par Internet s'avèrent marginales pour plusieurs entreprises, en 2001 : dans 43 % des cas, elles ont totalisé moins de 10 000 \$. Dans environ 18 % des cas, elles représentent entre 10 000 \$ et 49 999 \$; dans 21 % des cas, entre 50 000 \$ et 99 999 \$ et dans 16 %, 100 000 \$ ou plus. Enfin, quelque 18 % d'entreprises ne voulaient, ou ne pouvaient, spécifier la valeur de leurs ventes Internet.

Source : Institut de la statistique du Québec



Jules Bergeron pour François Hallé

Direction du partenariat et de la planification